



SIGETA

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DE GESTION DES TERRAINS D'ACCUEIL

Envoyé en préfecture le 05/12/2024

Reçu en préfecture le 05/12/2024

Publié le 05/12/2024

ID : 074-257401729-20241105-D2024_06_28-DE



DELIBERATION

2024 06 28

Séance du mardi 5 novembre à 18h15 au siège du SIGETA

Présidente : METRAL Christelle

Date de première convocation : 22/10/2024

Annulation comité défaut quorum : 29/10/2024

Nouvelle convocation : 31/10/2024

Nombre de membres en exercice : 23

Nombre de membres présents :

Pouvoirs : 0

Nombre de votants : 7

Présents : BELMAS Jean-Pierre, CLAUDE Josette, COTTET Danielle, DEMONCEAU Henry, GILET Laurent, MAGNIN Alban, METRAL Christelle

Excusés : ANTONIELLO Claude, DE VIRY François, DEMONCEAU Henry, MAGNIN Jean-Louis, LAVOREL Joëlle, MIVELLE Laurent, MORETTON Yannick, PUGIN André, RANNARD Paul, SAFONOVA Léna, SAUGE Pascal, SEVE François, VERDONNET Christian, VINCENT Carole (Suppléante), SAFONOVA Léna (Suppléante).

Absents : AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet : APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 3 OCTOBRE 2024

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, le comité syndical, par 7 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

APPROUVE, le compte rendu du comité syndical 3 octobre 2024

Le secrétaire de séance,
Jean-Pierre BELMAS

La Présidente,
Christelle METRAL

